

Réponse aux conseillers

Commune de Montségur <mairie.montsegur@orange.fr>

samedi 27 avril 2024 à 23:31 envoyés

À : Genevieve ALBOUY , Bernard ALLIEU , Camille ARGIRAKIS , severine bonnet73 , cyrille DELMAS , n digoude , sebastien mounie , Charlie OLIVIER , Didier TREMOLIERES , mairie de montségur



Bonsoir,

Je viens d'avoir le retour du conseil municipal qui s'est tenu ce soir et du long débat qu'il y a eu autour des pots de moutarde "de Montségur".

afin de répondre à vos questions :

La demande d'arrêté m'a été faite le 22 mai 2023. Légalement, rien ne me permettait de remettre en question cette demande et de m'y opposer. Je ne prends jamais un arrêté sans avoir fait un maximum de recherches sur le cadre légal et qui plus est, cela part aux contrôle des légalités de la préfecture de Pamiers.

Mr Pinho-texeira est certainement un des seuls à avoir fait une demande officielle, ce qui attire l'attention de tout le monde, alors qu'en réalité nombre de produits se vendent sur notre territoire et même sur notre commune, sans autorisation, avec notre logo et notre nom.

En contrepartie j'ai demandé à Mr Pinho-texeira de s'engager à proposer à tous les commerçants de la commune son produit au même prix d'achat. Je pense être très juste. Rassurez vous je n'ai aucune action dans la moutarde et je n'oblige personne à lui en acheter.

Je suis surpris que ce sujet refasse surface car cela a été débattu en conseil municipal et c'est justement cette faille qui m'a conduit à vous faire prendre la délibération n°30-23 en date du 22 juillet 2023 pour justement protéger notre marque.

Vous trouverez les documents joints au message qui rappelleront à certains la chronologie.

il y a, à mon sens, des dossiers bien plus importants qui devraient occuper les débats comme :

- l'étude sur la sécurisation de notre château, qui est lancée depuis février (déplafonnée à 100%)
- les travaux de sécurisation d'urgence 2024 du château dont le dossier a été déposé en moins d'un mois avec une prévision de travaux entre le 15 et 30 mai : déplafonnés à 100%
- j'ai obtenu toutes les garanties pour descendre la billetterie dans de bonnes conditions (les aménagements pour canaliser les visiteurs sont faits, une convention est en cours d'écriture qui nous déchargera de l'entretien des sanitaires sur la haute saison)
- le pont du Taulat sur lequel je travaille avec Didier pour obtenir un maximum de subventions CEREMA.
- Le dépôt d'une nouvelle demande pour le stockage des végétaux destinés à être broyés par le SMECTOM auprès de la DREAL (pour trouver une solution aux montséguriens)
- la route de Courtaluc qui sera inscrite à la convention mandat voirie 2025
- le projet de muséographie, maison de la montagne qui sera relancé et débattu en réunion de conseil cet été
- tous les problèmes d'urbanisme que me fait remonter Lionel qui nécessiteront la mise en place d'une commission municipale d'urbanisme
- le mur de soutènement derrière la mairie qui se retrouve dans le collimateur de la direction départementale des territoires et qui nécessite que je monte un projet à présenter au conseil pour protéger financièrement les trois propriétaires des terrains au dessus.

- ...

alors si certains pensent encore que brille par mon absence, sachez que je travaille en distanciel tous les jours (le présentiel ne m'est toujours pas autorisé), dans le respect des montséguriens et de la ligne de conduite que le conseil municipal m'a donné (je m'en suis jamais écarté). Malgré 6 opérations en un an et encore 2 à venir, je travaille énormément pour les intérêts de la commune .

Pour résumer:

- L'urbanisme est à jour
- Les paiements sont à jour
- Les régies sont à jour
- ...

après avoir passé 3 semaines sur les budgets, 2 semaines sur le dossier de subventions des travaux de sécurisation, je m'attaquerais dès le début de la semaine prochaine à la confection des plannings de nos saisonniers.

je vous souhaite une bonne soirée,

je reste joignable par téléphone, et à votre disposition

Bien cordialement,

Nicolas DIGOUDÉ,

Maire.

Mairie de Montségur

32 rue du Village

09300 MONTSÉGUR.

Tél: 05.61.01.10.27

mairie.montsegur@orange.fr